

Monsieur Khaled BENBRCHIR Officiel Technique National

Saint-Denis, le 18/03/2024

### Objet: Nomination en tant qu'Officiel Technique National (NTO) pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024.

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous avez été sélectionné comme Officiel Technique National (NTO) Para powerlifting pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024. Nous vous félicitons pour votre engagement et vos compétences dans votre sport qui ont rendu cette sélection possible et nous vous remercions d'ores et déjà pour votre motivation à participer à cet événement inoubliable!

Les détails précis de votre rôle vous seront confirmés avant le début de votre mission.

Vous trouverez par la présente les modalités pour officier en tant que NTO sur les Jeux, y compris les dates de vos missions ainsi que le montant de l'indemnité forfaitaire qui vous sera allouée. Cette indemnité forfaitaire couvrira vos frais pendant votre période d'intervention et pourra notamment être utilisée pour vous restaurer sur les sites de compétitions.

- Identité: Khaled BENBRCHIR
- Nature de l'intervention : Officiel Technique National
- Destinataire de l'opération : Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

### Mobilisation sur les Jeux Paralympiques de Paris 2024

- **Période d'intervention** sur les épreuves de compétition Paralympique de Para powerlifting du O1 au O9 Septembre 2024, incluant 3 jours avant le début de la compétition et 1 jour après le dernier jour de compétition soit 9 jours de présence.
- Indemnité forfaitaire: 35€ (Trente-cinq Euros) par jour soit, 315€ (Trois cent quinze Euros) au total.

Cette offre est subordonnée au respect des critères suivants, nécessaires à l'exercice de la mission lors des Jeux de Paris 2024 :

Une évaluation du profil via une procédure dite de « criblage » par les services de l'Etat;





- Un justificatif de νotre éligibilité à pouvoir exercer une mission d'Officiel Technique National en France (telle qu'une carte d'identité si νous êtes citoyen de l'Union Européenne, un passeport ou un νisa);
- Un justificatif de la détention d'une licence délivrée par la fédération française d'handisport.

Il est important de noter qu'en tant que chargeur, vous fournirez vos services en toute indépendance et impartialité et ne serez pas un employé de Paris 2024. Vous bénéficierez de la prise en charge de vos frais de transport ainsi que d'une indemnité journalière telles que définies en annexe.

Pour accepter cette offre, nous vous demanderons de bien vouloir envoyer un courriel à l'adresse suivante <u>halterophilie@paris2024.org</u>, avec cette lettre signée et les documents demandés au plus tard le 2 avril 2024.

Vous trouverez en annexe de ce courrier :

- Annexe 1 en pièce jointe : La politique liée à la prise en charge du transport ;
- **Annexe 2**: Les conditions de modification du titre de transport;
- Annexe 3: Le code de conduite des NTOs à signer;
- Annexe 4 en pièce-jointe : La politique d'indemnité journalière (Per diem), mentionnée ci-dessus ;
- **Annexe 5 en pièce jointe :** Un tableau Excel « création de compte » à compléter et retourner avec votre RIB;
- Annexe 6 ci- dessous: La liste des autres documents et informations à transmettre:
  - Copie de votre licence de la Fédération\*;

\*Si je ne possède pas encore ma licence valable pendant les Jeux, je m'engage à transmettre ce document à Paris 2024 dès réception de mon côté.

Encore une fois, félicitations, nous avons hâte de vous accueillir dans notre équipe et de travailler pour organiser ensemble des Jeux Olympiques et Paralympiques inoubliables.

Cordialement,

Jacqueline WHITE Manager Haltérophilie & Para powerlifting

**Signature Officiel Technique National:** 

Date:

02/04/2024





# En copie:

- Mlle Florine VAN WAMBEKE, Coordinatrice Services Sport Haltérophilie & Para powerlifting Mlle Marine PERGEAUX, Coordinatrice Services des FI & OT Haltérophilie & Para powerlifting





### **ANNEXE 2**

# Conditions de modification du titre de transport

Dans le cadre la nomination des Officiels Techniques Nationaux pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 prend en charge le transport des Officiels Techniques Nationaux, aux conditions citées dans la politique de voyage des officiels, disponible en annexe 1 de la lettre de mission.

Les billets de voyage seront réservés par Paris 2024, sur la base des informations transmises par les Officiels Techniques Nationaux via le formulaire envoyé, selon la temporalité précisée en annexe 1.

Le billet de voyage réservé par Paris 2024 et envoyé à l'Officiel Technique National est **définitif et ne peut pas être modifié**, sauf pour les situations citées ci-dessous :

- Annulation indépendante de la volonté du NTOs et liée à la compagnie de transport (grève, annulation du billet de voyage);
- Motif familial impérieux : maladie, accident ou décès d'un proche ;
- Autre motif grave empêchant la présence de l'Officiel Technique National.

En cas de besoin, la demande doit être effectuée directement par l'Officiel Technique National concerné auprès de l'équipe lui ayant transmis le formulaire à remplir pour son voyage, dans les plus brefs délais afin de permettre la prise en compte de sa demande.

Paris 2024 se réserve le droit de demander tout document permettant de justifier la modification du billet de voyage et de refuser la modification du billet si le motif invoqué ne respecte pas les conditions citées.





### **ANNEXE 3**

# **CODE DE CONDUITE**

# Officiels Techniques Nationaux - Jeux Paralympiques

Félicitations pour votre sélection en tant qu'Officiel Technique National pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024!

Le code de conduite suivant a été développé par Paris 2024 pour guider les Officiels Techniques Nationaux de Paris 2024 lors de leur temps d'activité sur les Jeux Paralympiques. Les Officiels Techniques Nationaux sont ainsi tenus de se présenter et de se conduire sur la compétition selon le code de conduite suivant :

### 1. CONNAITRE & RESPECTER LES RECLES

- Prendre en compte et respecter toutes les conditions et attentes indiquées par le l'IPC, la Fédération Internationale et l'équipe de gestion de compétition de Paris 2024;
- **Être présent.e et à l'heure** sur site pendant la compétition et pour toutes les réunions organisées par le Délégué Technique de la Fédération Internationale;
- Vérifier régulièrement le calendrier de compétition pour être prêt.e et arriver correctement preparé.e pour la prochaine session comme demandé par votre équipe sport.

# 2. EQUITE & IMPARTIALITE

- > Ne pas oublier que les athlètes sont au centre de la compétition ;
- Rester juste et impartial en toutes circonstances : le fair play est toujours la priorité ;
- Eviter de socialiser avec des athlètes ou autres membres<sup>III</sup> jusqu'à ce que νοs fonctions d'Officiels Techniques Nationaux soient terminées. Cela comprend notamment le fait de s'asseoir avec des athlètes ou membres d'équipes dans les tribunes spectateurs avant la fin de la compétition.

NB. Nous sommes conscients que les Officiels Techniques peuvent, parfois, pendant la compétition, se retrouver sans volonté de leur part dans des contextes sociaux avec d'autres athlètes ou membres d'équipes. Les Officiels Techniques doivent alors se retirer de cette situation dès que possible.

### 3. RESPECTER LES PERSONNES

- > Toujours respecter et ne jamais critiquer publiquement les autres officiels et leurs décisions ;
- Rester calme face à des situations de réactions émotionnelles des athlètes, du staff ou des spectateurs, et toujours parler de manière appropriée ;
- Ètre conscient.e des différences culturelles présentes sur site et ne jamais utiliser de langage inaproprié ou de gestes impolis.





### 4. ADOPTER UN COMPORTEMENT APPROPRIE

- Esprit d'équipe Soutenir les autres Officiels Techniques Nationaux pour créer une atmosphère positive et fournir une expérience de qualité aux athlètes ;
- Vêtements Porter l'uniforme fourni par Paris 2024 correctement et toujours avoir son accréditation visible sur soi :
- Se reposer s'assurer d'être prêt.e physiquement et mentalement pour chaque session de compétition : se reposer correctement entre les sessions.

### 5. ETRE LOGE AU VILLAGE PARALYMPIQUE

Durant les Jeux Paralympiques 2024, les Officiels Techniques seront logés au uillage paralympique, dans des appartements partagés auec d'autres Officiels Techniques du même sport. Cette opportunité unique de uiure l'atmosphère du uillage est un privilège dont il faut profiter mais ne pas abuser. Tout comportement inapproprié entraînera l'exclusion du uillage paralympique.

- Les Officiels Techniques seront logés dans des blocs d'appartement et auront des salles de restauration séparées de ceux des athlètes et **ne doivent pas essayer d'approcher ou d'interagir avec les athlètes** ou membres d'équipe durant leur temps au village ;
- Les Officiels Techniques doivent **respecter et prendre soin des appartements**. Tout dommage ou problème doit directement être reporté au Centre des Résidents ;
- Fumer et consommer de l'alcool sont strictement interdit.

En cas de questions non couvertes par ce code de conduite, n'hésitez pas à demander conseils auprès du délégué technique de la Fédération Internationale.

Encore une fois, félicitations pour votre sélection en tant qu'Officiel Technique National! Nous espérons que vous profiterez et apprécierez cette expérience.

\_\_\_\_\_

Je m'engage à respecter ce Code de Conduite des Officiels Techniques Nationaux. J'ai compris que si je ne le respecte pas, mon accréditation peut m'être retirée et l'organisation peut me demander de rentrer chez moi à mes propres frais. De plus, il est possible que je ne sois pas sélectionnée pour participer aux futures compétitions organisées par la Fédération Internationale de mon sport.

R

<sup>[1]</sup> Les membres d'équipes comprennent, mais ne sont pas limités, aux personnes suivantes : assistants sportifs, aidants, managers, coachs, kinésithérapeutes, traducteurs, et autres membres du staff comme identifié par la Fédération Internationale ou le manager sport.